

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

C.E.N.I

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE



N° 001 / C.E.N/BN/

Conakry, le

03 JAN. 2018

DECISION/CENI/CAB/2017 PORTANT PUBLICATION DES LISTES DES CANDIDATURES POUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 4 FÉVRIER 2018

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE(CENI),


- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi L/2012/ 016/CNT Portant composition, organisation et fonctionnement de la CENI ;
- Vu** la loi L/2017/039/AN du 24 février 2017 portant code électoral révisé de la République de Guinée ;
- Vu** le procès-verbal de constat de l'Assemblée plénière extraordinaire du 04 Juillet 2017 ;
- Vu** le Décret N°113 du 19 septembre 2012 portant nomination des commissaires de la CENI ;
- Vu** l'arrêt N° AC048 du 14Août 2017 de la Cour Constitutionnelle ;
- Vu** le Près-Verbal d'élection des membres du Bureau Exécutif de la CENI ;
- Vu** le règlement intérieur de la CENI ;
- Vu** les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : La publication des listes des candidatures validées par les Commissions de Réception des Déclarations de Candidatures.

Article 2 : Les démembrements de la CENI et les Autorités administratives déconcentrées sont chargés chacun en ce qui leur concerne de l'application de la présente décision.

Article 3 : La Présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et publiée partout besoin sera.

Le Président

Me Amadou Salif KEBE